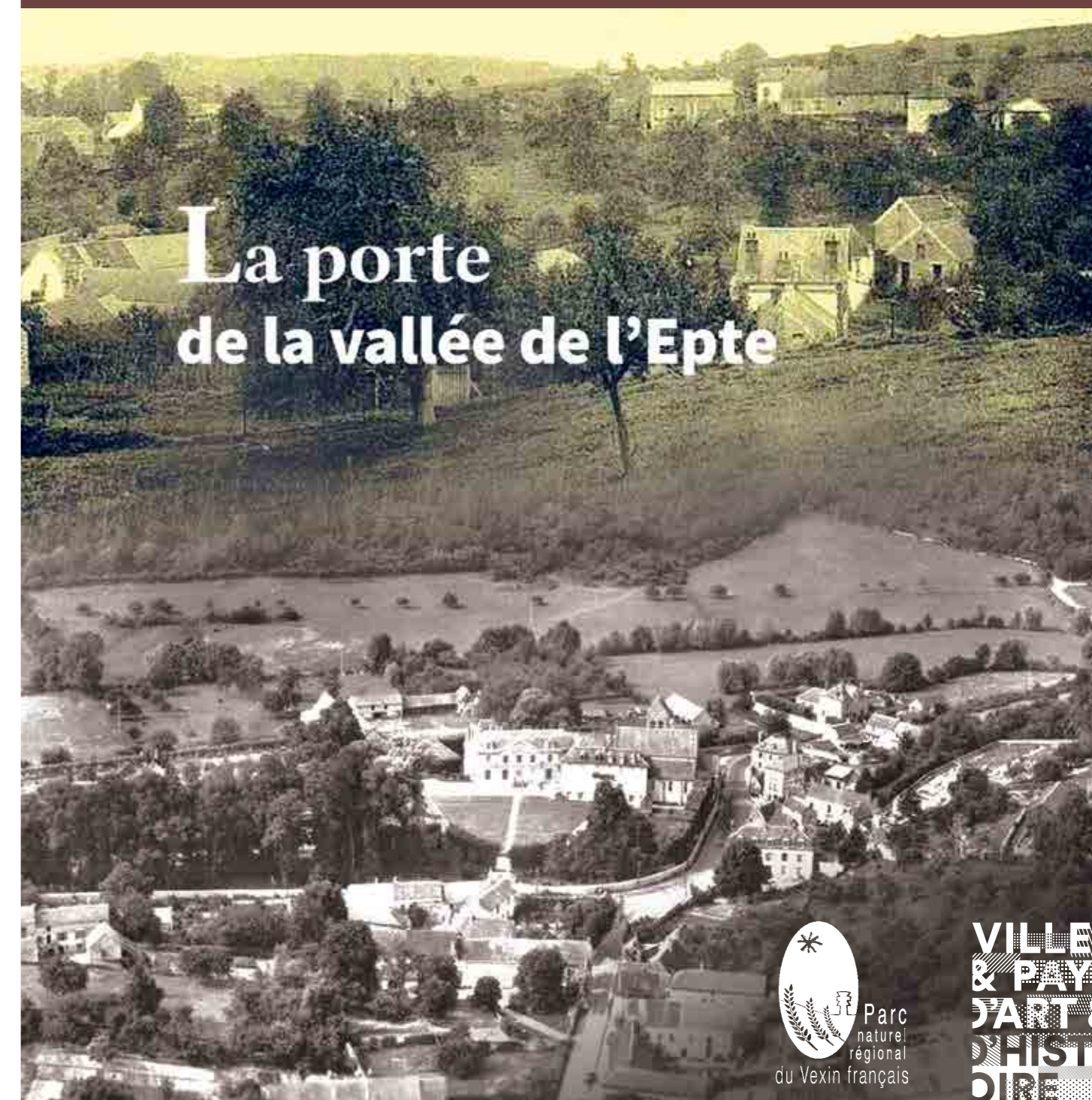


AMBLEVILLE

VISITE FLASH

DU 21 JUIN 2018



La porte
de la vallée de l'Epte

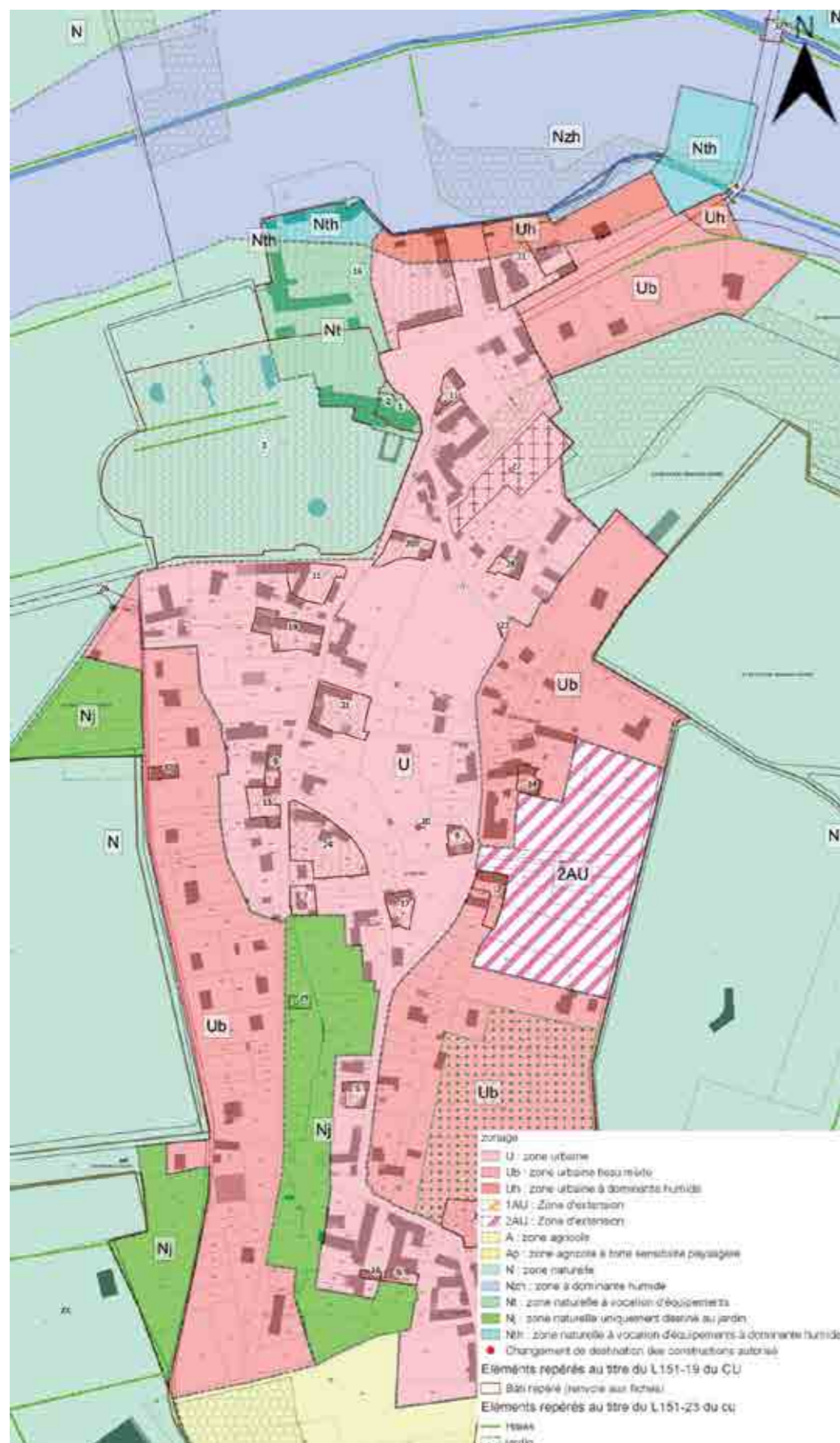
UNE PORTE DONNANT SUR UN BASSIN-VERSANT

Avant le XIX^e siècle, la commune d'Ambleville est située à l'écart des axes de circulation importants qui traversaient, plus au Sud, Omerville et Chaussy. Le développement du système viarie vers l'Epte est une conséquence de l'essor économique de Bray-et-Lû avec l'arrivée de l'industrie du zinc qui va induire la création de la D 186, le long de l'Aubette de Magny. Cette voie importante permet alors de connecter plus directement la route nationale (actuelle D 14) à l'axe reliant Chaumont et Vernon via Bray-et-Lû. Ambleville devient dès lors un point de passage important.

Pourtant, la commune n'est longtemps qu'une entrée secondaire sur la vallée de l'Epte et les voies traversant le bourg ont d'ailleurs conservé un rôle très accessoire dans les circulations locales. Le premier développement du secteur apparaît surtout lié à la mise en exploitation de l'Aubette et à l'organisation du dense réseau hydraulique de cette vallée assez encaissée où vont s'installer des activités de meunerie. L'Aubette de Magny, le ru Toussaint et le ru d'Ambleville dessinent des vallons où vont se concentrer les implantations bâties anciennes qui voisinent alors avec des parcelles de verger, pâturées ou mises en culture. Le relief marqué induit une étroite imbrication entre les petites exploitations rurales qui forment l'essentiel de l'habitat apparaissant sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle et les parcelles agricoles. Cette structure villageoise ancienne reste encore très perceptible aujourd'hui et constitue une particularité de la commune.

Bien que la topographie limite les possibilités de densification interne et, dans une certaine mesure, l'étalement du village, elle n'a

pas empêché le bourg de connaître des transformations au fil du temps. Le percement de la Grande Rue favorise ainsi la constitution d'un nouveau front d'urbanisation en fond de vallée, dernier secteur réellement disponible, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Le nouvel ouvrage occasionne un remaniement important du cours du petit ru d'Ambleville, partiellement canalisé. Les prairies et vergers interstitiels disparaissent alors progressivement faisant place à un tissu pavillonnaire peu dense. Les nouvelles constructions sont cependant particulièrement exposées à un risque récurrent d'inondation et de coulées de boue lié à la concentration des ruissellements provenant des bassins versants en amont. Ce risque a été majoré par les changements de pratiques culturelles du XX^e siècle qui ont occasionné la disparition des freins au ruissellement comme les systèmes bocagers anciens (haies et fossés). Sous-estimée lors de la création des aménagements routiers et de l'urbanisation du fond de vallée, la question de la gestion des eaux de ruissellement est aujourd'hui prise en compte par la commune qui a rendu inconstructibles les bords du ru dans son Plan Local d'Urbanisme. D'autres dispositions parfois défensives (maintien d'espaces en pleine terre, interdiction des sous-sols) sont mobilisées. Des aménagements en amont du village sont également imaginés pour permettre la rétention des eaux de pluie (réalisations de systèmes haie-talus-fossé, de chenal enherbé dans le talweg, de saignées ou de rigoles pour évacuer l'eau vers les prairies, créations de zones inondables...).



Extrait du projet de plan de zonage du PLU en cours d'élaboration (zoom sur le bourg). Une zone de jardin (notée Nj) permet la sanctuarisation du ru. La zone urbanisable (U et AU) est contenue dans l'enveloppe bâtie actuelle © Diversités.



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél.: 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Courriel : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



Accompagnée par le Parc naturel régional du Vexin français, la commune d'**Ambleville** a élaboré son Plan Local d'Urbanisme en accordant une attention particulière à son patrimoine. Pour sensibiliser habitants et élus aux enjeux de développement territorial et de qualité de vie portés par les patrimoines locaux, le Parc, par le biais de son label Pays d'art et d'histoire, a organisé une visite flash. Flash car rapide dans le but d'être attrayante (moins d'une heure de visite) ; flash car ciblée sur une thématique spécifique démontrant le lien entre patrimoine et urbanisme, passé et futur, histoire et projets ; flash car informelle et donc propice aux échanges entre les participants et les intervenants du Parc.

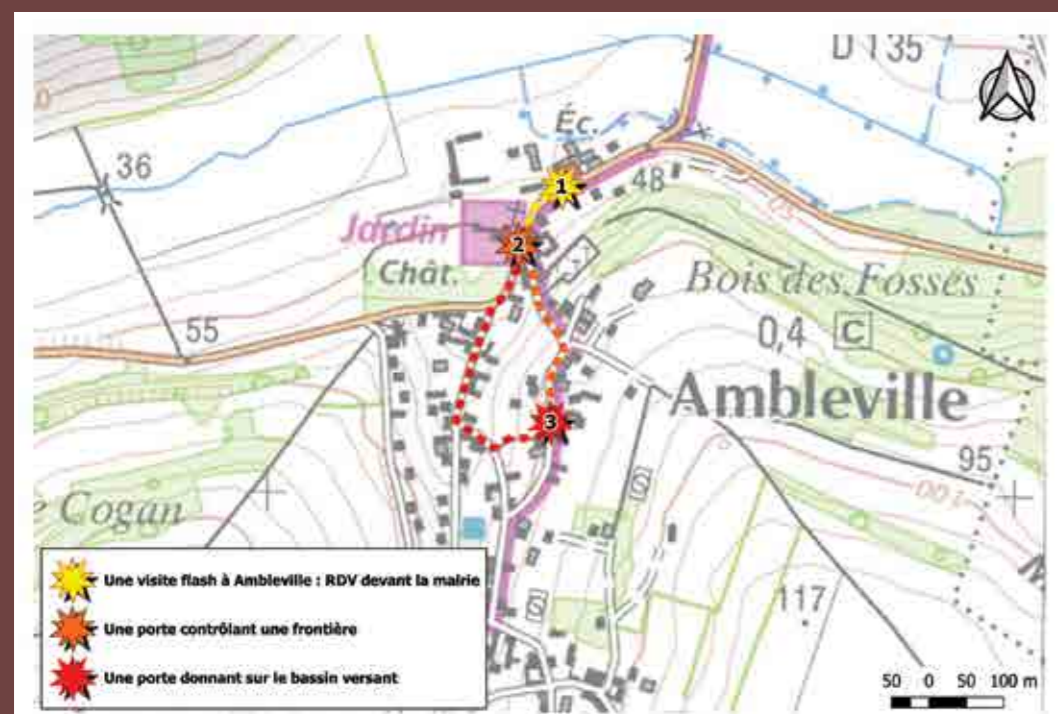


La visite flash d'Ambleville le 21 juin 2018 © PNRVF

Le jeudi 21 juin 2018 à 18h45 s'est donc déroulée à Ambleville

une visite flash présentant le village comme la **porte de la vallée de l'Epte**.

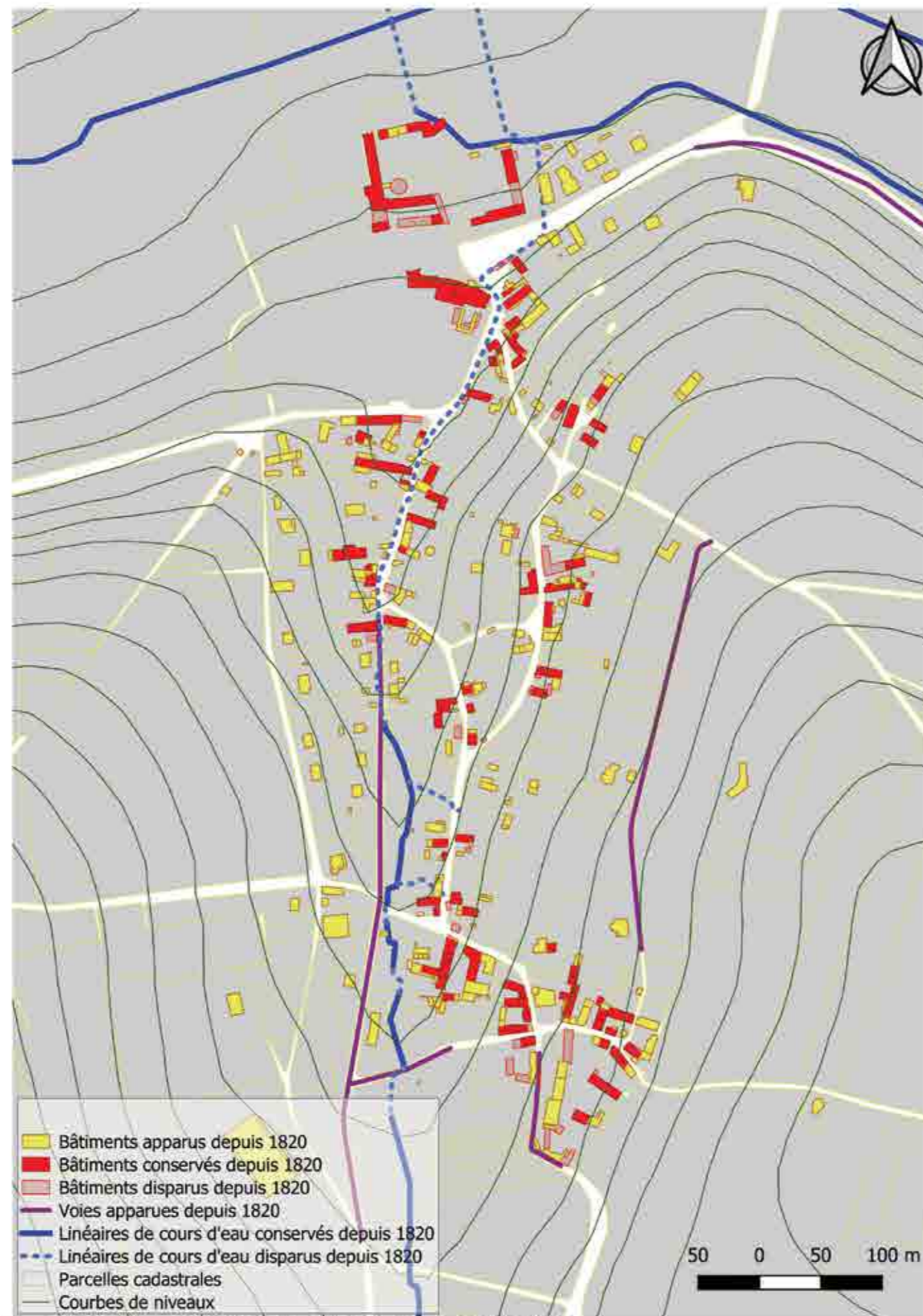
Depuis la place de l'église et du château en passant par la rue Haute et la route départementale traversant le bourg, il s'agissait en effet de comprendre comment Ambleville mène, de bien des manières, aux confins du Vexin français.



- Une visite flash à Ambleville : RDV devant la mairie
- Une porte contrôlant une frontière
- Une porte donnant sur le bassin versant

Source : Scan25, IGN, 2012. Données Parc, 2018

La porte de la vallée de l'Epte



- Bâtiments apparus depuis 1820
- Bâtiments conservés depuis 1820
- Bâtiments disparus depuis 1820
- Voies apparues depuis 1820
- Linéaires de cours d'eau conservés depuis 1820
- Linéaires de cours d'eau disparus depuis 1820
- Parcelles cadastrales
- Courbes de niveaux

Plan Cadastral Informatisé, DGFIP, 2017 ; IGN, 2002 ; Données PNRVF, 2018

UNE PORTE CONTRÔLANT UNE FRONTIÈRE

L'actuelle France est une cible pour les Vikings dès la fin du VIII^e siècle et le règne de Charlemagne. Aux incursions opportunes et aux pillages ponctuels s'ajoutent, au cours du IX^e siècle, des opérations planifiées visant à s'installer dans des contrées plus accueillantes. Ces « Hommes du Nord », ou « Normands », deviennent ainsi le principal problème des souverains carolingiens, à tel point que Charles III dit le Simple, pour endiguer les invasions, conclut en 911 un traité cédant au chef viking Rollon les terres comprises entre la rivière Epte et la mer en échange de son allégeance. Le Vexin français est désormais une zone frontalière qui va devenir de plus en plus litigieuse à mesure que le duché de Normandie gagne en puissance. Après la conquête de l'Angleterre en 1066 par le duc Guillaume II, l'arrivée au pouvoir des Plantagenêt, à la tête d'un énorme territoire, met en effet le domaine royal français sous pression. A la fin du XII^e siècle, commence alors une succession de conflits armés qui ne prendront fin que bien plus tard, au terme de la guerre de Cent Ans, au milieu du XV^e siècle. Toute cette période marquera évidemment le territoire du Vexin qui se parsèmera de d'ouvrages défensifs dont celui d'Ambleville. Si l'apparence actuelle du château renvoie essentiellement à la Renaissance, le châtelet carré cantonné de tourelles ainsi que les caves et oubliettes sont bien les vestiges d'une forteresse édifée au XIV^e siècle. Positionnée au fond d'une vallée humide, elle était naturellement prémunie des engins de siège et de sape, à tel point que, selon la tradition, seuls quelques écuyers et arbalétriers auraient suffi à tenir tête aux Anglais en 1359 (ceux-ci l'emporteront toutefois en 1437). Au Nord du bourg, les lieux-dits Gardesalle et la Tourelle témoignent également du statut particulier du Vexin français au Moyen Age, véritable frontière entre deux puissances

belliqueuses. Ces anciens noyaux d'habitation prouvent pourtant qu'il ne faut pas imaginer une époque de totale désolation (des sources évoquent même l'existence passée d'une ville près de la Tourelle). Au contraire, l'Ambleville médiéval était probablement fréquenté par les nombreux pèlerins se rendant chez les prestigieux moines hospitaliers du Vaumion, avant de poursuivre leur route vers les villages alentours qui abritent les miraculeuses sépultures des saints Nicaise et Clair. Quant à la population paysanne, elle pouvait au moins compter sur des coteaux particulièrement bien exposés et arrosés, sur lesquels l'habitat ancien est d'ailleurs majoritairement, et fort opportunément, implanté.



Vitrail de l'église de Saint-Clair-sur-Epte représentant le traité de 911 © Droits réservés